Paul qui brûlait de reprendre son récit nous dit que si nous l'écoutions encore il nous ferait faire connaissance avec cet être singulier. Nous songeâmes tout honteux au récit si longtemps interrompu, vantant sa longanimité et lui promettant un religieux silence. Cet incident donnait d'ailleurs plus d'attrait à ce qui allait suivre.

"Vous jugez facilement, reprit Paul, quelle fut ma surpise et surtout ma joie lorsque j'eus déchiffré ces vers. J'ai dit ma joie, car ces lignes m'enlevaient tout scrupule. En effet l'intention de l'auteur était évidente. Déçu déjà bien des fois peut être, il renonçait au bénéfice de ce bille. Le fait de l'avoir jeté de plein gré, ainsi que l'indique le premier vers, soulageait ma conscience et je me sentais complètement déchargé de toute obligation envers ce malneureux qui n'avait pas cédé à un mouvement de générosité mais à un accès de dépit. Etait-ce ma faute s'il venait de repousser la fortune à l'heure où elle consentait à lui sourire? Une preuve qu'il avait agi avec délibération c'est que, connaissant sans doute les règlements et instructions de la loterie, il avait écrit ces vers sur une feuille séparée, afin que le billet, si jamais trouvé, ne fût pas nul.

Ma conscience en repos, il fallait songer à retirer cet argent inespéré, cette petite fortune représentée par un misérable chiffon de papier. Le contempler avec ravissement n'en convertissait pas la valeur en bonnes espèces, et d'un embarras de conscience je tombais dans une difficulté d'action. Faire voyager ce billet par la poste était trop risqué, aussi je n'y songeai pas une minute. Confier ma fortune au hasard de la route aurait été une imprudence folle. Et lors même que le billet se serait rendu à destination, en aurai-je eu des nouvelles? Puis quelle réclamation légale aurais-je pu invoquer contre une institution non reconnue par l'Etat? Me confier à un ami là-bas? Mais je n'y connaissais personne. Il ne me restait donc qu'une ressource, entreprendre ce long voyage.

Là encore je me butais à un obstacle presque insurmon-